



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**Séance extraordinaire du  
lundi 14 décembre 2020, à 19 h  
(le conseil de la Municipalité siège à distance par audioconférence)**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Législation**

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Séance à huis clos
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour
- 1.4. Avis de motion – Règlement 795-2020, pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'exigibilité de frais et de compensations pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2021
- 1.5. Présentation du projet de règlement 795-2020

**2. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 2.1. Adoption du Premier projet de règlement 793-2020, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de permettre, sous certaines conditions, les projets intégrés résidentiels dans les zones 1-C-22 et 2-C-11
- 2.2. Adoption du projet de règlement 794-2020, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

**3. Voirie**

- 3.1. Travaux de rénovations au garage municipal – Octroi du contrat

**Prochaine séance ordinaire du conseil le  
lundi 11 janvier 2021, à 19 h 30**